



119 473

ARRIVÉ LE

11 JUIN 2024

Mairie de Condom

AVIS A LA BATELLERIE

Relatif à l'organisation de la navigation sur la rivière Baïse gersoise pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 octobre 2024.

VU l'arrêté préfectoral du 16 juin 2000 portant Règlement Particulier de Police de Navigation sur la rivière Baïse gersoise, du port de VALENCE SUR BAÏSE au port de CONDOM et du port de CONDOM à la limite nord du département du Gers (en direction du Lot & Garonne).

VU l'avis à la batellerie en date du2.1.MARS.2024..... fixant les conditions de la navigation sur la rivière Baïse gersoise entre le port de VALENCE-SUR-BAÏSE et la limite nord du département du Gers pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

ARTICLE UNIQUE

Le Département du Gers vous informe la réouverture globale de la navigation plaisancière et commerciale sur la rivière Baïse, depuis le port de Valence sur Baïse jusqu'à la limite nord du département (en direction du Lot & Garonne) et ce à compter de ce jour (17h30).

DEST.	INFO	SUIVI
MAIRE		
DGS		
AG		✓
RH		
MARCHES		
COMPTA		
POP		
GENERAL		
IDST		
URBA		
DOM		
ASSO		
PMO		

Fait le 10/06/2024....., à AUCH

Le Président,

Par déléguation

Le Directeur Général Adjoint
Ressources et Moyens

Yannick BOMPART